

66S 191, Vienne = 1882

Pieces annexes n° 8

2 B
a b c
m n o p q r s t u v w x y z

A. D. T. 1862

SÉNAT

—
SECRETARIAT GÉNÉRAL

DE LA

QUESTURE

—0—

Paris, le 14 Janvier 1882

le dossier

Reçu la lettre adressée à
M^r le Président du 8^e Bureau
(de Janvier 1882)

Élections de la Vienne

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 8 Janvier 1882,
à Poitiers, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt deux, le huit du mois de Janvier nous (1) Sachet (Achille Urbain) président du tribunal de première instance de Poitiers, nous sommes rendu dans la salle du Conseil Général à Poitiers local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Vienne convoqué en vertu du décret du 22 octobre 1881 à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Barot	(Père Dalmé)	, né le 11 février 1798
M. Brugier	(Louis François)	, né le 13 juin 1806
M. Bénéard	(Siquold)	, né le 19 octobre 1847
M. Lussat	(Jean)	, né le 22 octobre 1850

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Pécourte (Maurice Gabriel Charles Arsène), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électoral;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *une* sections de vote; de la manière suivante (1) :

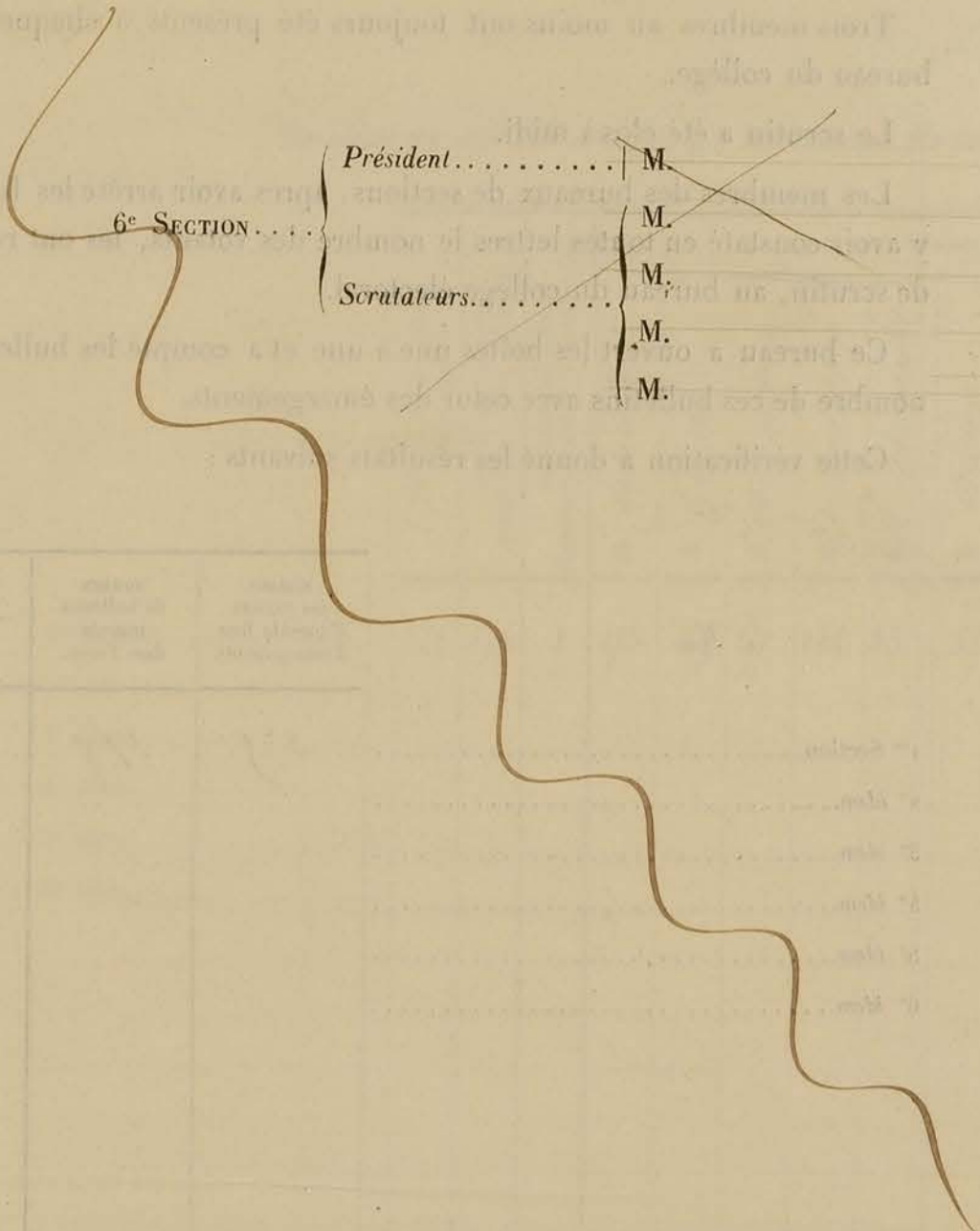
1 ^{re} Section, de la lettre <i>A</i>	à la lettre <i>Z</i>	— <i>378</i>	électeurs.
2^e Section, —	—	—	—
3^e Section, —	—	—	—
4^e Section, —	—	—	—
5^e Section, —	—	—	—
6^e Section, —	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. ⁽²⁾ <i>Babinet Leon</i>
			M. <i>de Beaumont René</i>
		Scruteurs	M. <i>Clureau Gustave</i>
			M. <i>Chambles Adolphe</i>
2^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scruteurs	M.
			M.
3^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scruteurs	M.
			M.
4^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scruteurs	M.
			M.
5^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scruteurs	M.
			M.



Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre (1).

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	378	378	"	"
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....	378	378		

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
				M. Salmon	M. Gassan	M. Arnould	M. S. Beauchamp	M. S. Labrousse	M. Dewez	M.	M.	M.	M.						
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 ^{re} Section	375	374	1	170	169	151	126	83	38										
2 ^e idem																			
3 ^e idem																			
4 ^e idem																			
5 ^e idem																			
6 ^e idem																			
TOTAUX	375	373	1	170	169	151	126	83	38										

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . *trois cent soixante-dix-huit*

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements *trois cent soixante-quinze*

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . *trois cent soixante-quinze*

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾ . . . *trois cent soixante-quinze* **375**

A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾ . . . *1* **1**

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés **374**

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ . . . *cent quatre-vingt-huit* **188**

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Salomon</i>	<i>Cent-soixante-dix</i>	<i>170</i>
M. <i>Gassan</i>	<i>Cent-soixante-neuf</i>	<i>169</i>
M. <i>Arnaudeau</i>	<i>Cent-cinquante-un</i>	<i>151</i>
M. <i>de Beauchamps</i>	<i>Cent-vingt-six</i>	<i>126</i>
M. <i>de Lamoignon</i>	<i>quatre-vingt-trois</i>	<i>83</i>
M. <i>Divers</i>	<i>trente-cinq</i>	<i>35</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>un</i>	<i>1</i>

(1) En indiquer la nature et les annexes parafés.

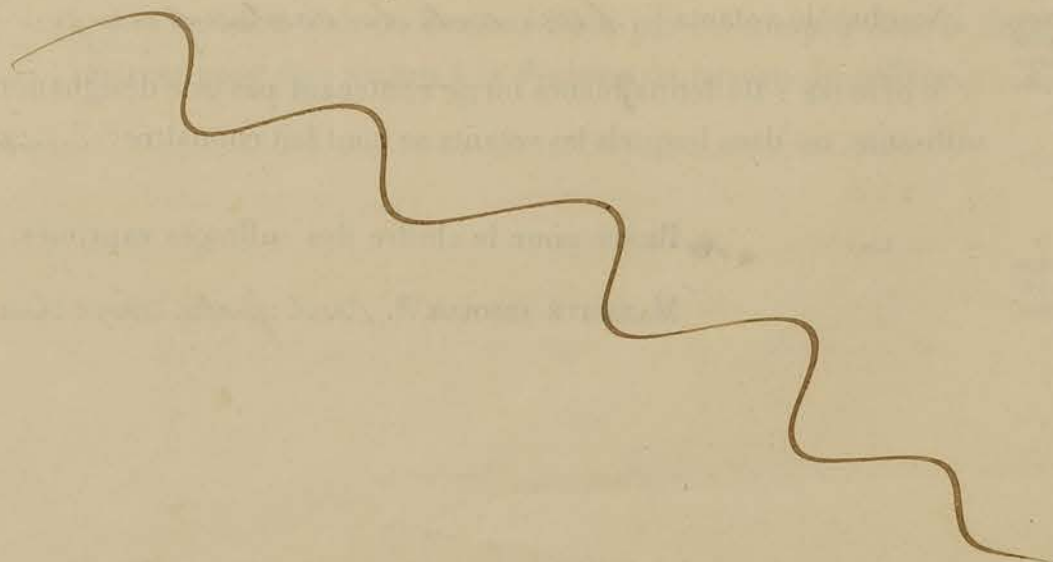
(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

~~M.~~ ⁽³⁾ *Personne* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~personne~~ n'a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le bureau a décidé l'annexion au procès-verbal du bulletin blanc trouvé dans l'urne



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de deux sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 1 heures et demi.

Le Président, *[Signature]*
 Les Membres du bureau, *[Signature]*
 Le Secrétaire, *[Signature]*
[Signature] *[Signature]*
[Signature] *[Signature]*

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾ dessous :

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

M. Babin et Léon président
Scrutateurs : M. M. René de Beaumont
Romuald Monard
Pierre Minot
Louis Lecointre
de la Martinique substituait Pierre Minot

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	375	375
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....	375	375		

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M. <i>Amiaud</i>	M. de <i>L'Amiral</i>	M. <i>Garon</i>	M. <i>Salomon</i>	M. de <i>Beauchamp</i>	M. <i>Enval</i>	M.	M.	M.	M.		
1 ^{re} Section.....	377	377	"	202	188	171	167	14	2						
2 ^e idem.....															
3 ^e idem.....															
4 ^e idem.....															
5 ^e idem.....															
6 ^e idem.....															
TOTAUX.....	377	377	"	202	188	171	167	14	2						

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits... *trois cent soixante-huit*
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements... *trois cent soixante-quinze*
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes... *trois cent soixante-quinze*

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾... *trois cent soixante-quinze*... **377**

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître..... **0**

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..... **377**

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾... *Cent quatre-vingt-huit*... **188**

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.
 (2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

~~Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures, et qu'il serait
procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d un sénateur
restant à nommer.~~

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée
à *Cinq heures et demie.*

Le Président,

L. Lachet

Le Secrétaire,

A. Lecomte

Les Membres du bureau,

J. Bardy

E. Auger

J. Renard

L. Laidet

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour
terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a
été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres
du bureau ou des sections avaient été
remplacés, il en serait fait mention
ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et
ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section				
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
TOTAUX				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} Section																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 5/2 heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 7, les feuilles de pointage;

Enfin Sous les n°s 8 à —, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	1	}
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	0	
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	0	
Bulletins sur papier non blanc.....	0	
Bulletins portant des signes extérieurs.....	0	
Bulletins divers.....	0	

~~Enfin, sous les n°s — à —, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :~~

Le Président,

A. Adand

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

Marot

A. Leuntra

F. Duges
A. Genard

Saidet

DÉPARTEMENT
de la Nièvre

MODÈLE N.º 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Arrondissement de Poitiers.					
Canton de Lusignan.					
Celle-l'Évescault	Bellot	accepté	Babinet	accepté	
Cloué	Granger-Richard	accepté	Criot Marcelin	accepté	
Coulombiers	Baranger	accepté	Rouault	accepté	
Curzay	Mitayer Jean Bapt ^{le}	accepté	Neau Pierre	accepté	
Fazencuil	Boissier Léon	accepté	Doublet	accepté	
Lusignan	Bouvard	accepté	Durand	accepté	
Pouillé	Saidet	accepté	Autain	accepté	
St-Sauvant	Murault	accepté	Magnein	accepté	
Sanzay	Babinet	accepté	Louché, Jean Bapt ^{le}	accepté	
Canton de Mirebeau					
Amberre	Laurentin	accepté	Demeseg	accepté	
Champigny-le-sec	Sailler	accepté	Berger	accepté	
Cherves	Selhumrean	accepté	Morin	accepté	
Cuhon	Delafond Jacques	accepté	Manteau Pierre	accepté	
Massognes	Taulin René	accepté	Valet	accepté	
Mirebeau	Lafond	accepté	René	accepté	
Montgaucier	Gorin Louis	accepté	Roy, F ^{co}	accepté	
Churageau	Sauzay	accepté	Chibault	accepté	

Élection annulée par arrêté
du conseil de Préfecture, en
date du 7 Dec 1881. —

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Varemmes	Drouault	accepté	Barbot	accepté	
Vouzailles	Jean	accepté	Montaubin	accepté	
	Canton de Neuville				
Avanton	Amiet Jean	accepté	Brunet cédant	accepté	
Blaslay	Barbot	accepté	Gerbault	accepté	
Chabournay	Benon Augustin	accepté	Gault Jacques	accepté	
Charrais	S. Lemoineau Grand	accepté	Farosi Louis	accepté	
Cheneché	Bougnon Aimé	accepté	Leclerc Frédéric	accepté	
Cissé	Chislet (maire)	accepté	Lurin François	accepté	
Marigny-Buzay	Arnault	accepté	Bugeant	accepté	
Neuville	Marcineau	accepté	Guillory	accepté	
Vendeuvre	Chemineau	accepté	Peret	accepté	
Villiers	Balin	accepté	Rivière	accepté	
Yversay	Giraux	accepté	Broquereau	accepté	
	Canton de Poitiers (Nord)				
Poitiers	Chéard	accepté	Bolley	accepté	
Migné	Demarcay	accepté	Berger	accepté	
	Canton de Poitiers (Sud)				
Biard	Beneteau	accepté	Bonnin	accepté	
Croustelle	Saulge S. Trov	accepté	Veltin	accepté	
Fontaine le Comte	Lat Auguste	accepté	Robin Hippolyte	accepté	
Seguzé	Veron	accepté	de Montjou	accepté	
St Benoist Audoynaud		accepté	Pachbaur	accepté	
Vouneuil sous Biard de la Martinière		accepté	Royer Eugène	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de St Georges.</i>					
<i>Buxerolles</i>	<i>Fouquet Pierre</i>	<i>accepté</i>	<i>Girard</i>	<i>accepté</i>	
<i>Chasseneuil</i>	<i>Chauvineau</i>	<i>accepté</i>	<i>Brissanet</i>	<i>accepté</i>	
<i>Dissais</i>	<i>Babin André</i>	<i>accepté</i>	<i>Brothier Paul</i>	<i>accepté</i>	
<i>Faulnay</i>	<i>Couillaud</i>	<i>accepté</i>	<i>Chi'bault</i>	<i>accepté</i>	
<i>Montamisé</i>	<i>Guirin</i>	<i>accepté</i>	<i>Des Cars</i>	<i>accepté</i>	
<i>St-Cyr</i>	<i>Morin</i>	<i>accepté</i>	<i>Gigot</i>	<i>accepté</i>	
<i>St-Georges</i>	<i>Arbellot</i>	<i>accepté</i>	<i>Boutin Auguste</i>	<i>accepté</i>	
<i>Canton de St Julien.</i>					
<i>x Bignoux</i>	<i>Bernard Antoine</i>	<i>accepté</i>	<i>Bouard Louis</i>		
<i>Bonnes</i>	<i>Roy Chien</i>	<i>accepté</i>	<i>Roy Clement</i>	<i>accepté</i>	
<i>La Chapelle-Moutier</i>	<i>Gauvin Sylvain</i>	<i>accepté</i>	<i>Fallois</i>	<i>accepté</i>	
<i>Fardres</i>	<i>Andraud</i>	<i>accepté</i>	<i>Encaud</i>	<i>accepté</i>	
<i>Lavoux</i>	<i>Lene Fernand</i>	<i>accepté</i>	<i>Faboin</i>	<i>accepté</i>	
<i>Liniers</i>	<i>Eli</i>	<i>accepté</i>	<i>Crèche</i>	<i>accepté</i>	
<i>Mignaboux-Beruvon</i>	<i>Mousseau (maire)</i>	<i>accepté</i>	<i>Gros</i>	<i>accepté</i>	
<i>Pouille</i>	<i>Brisseau</i>	<i>accepté</i>	<i>Giraudeau Pierre</i>	<i>accepté</i>	
<i>St-Julien-l'ars</i>	<i>Mousseau</i>	<i>accepté</i>	<i>Verquand</i>	<i>accepté</i>	
<i>Savigny-l'Évêque</i>	<i>de Lotte</i>	<i>accepté</i>	<i>de Nuchize</i>	<i>accepté</i>	
<i>Sevres</i>	<i>de la Porte Paul</i>	<i>accepté</i>	<i>Denis</i>	<i>accepté</i>	
<i>Verce</i>	<i>Lavené</i>	<i>accepté</i>	<i>Petit, Luc</i>	<i>accepté</i>	
<i>Canton de La Villedieu</i>					
<i>Andillé</i>	<i>de Féhé</i>	<i>accepté</i>	<i>Selincan</i>	<i>accepté</i>	
<i>Aslonnes</i>	<i>Baudrin</i>	<i>accepté</i>	<i>Besseron</i>	<i>accepté</i>	
<i>Dienné</i>	<i>Apoux</i>	<i>accepté</i>	<i>Villerey</i>	<i>accepté</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fléury	Masteau	accepté	Bourdeyroux	accepté	
Gizay	de la Martinicre	accepté	Jasquin Louis	accepté	
Nieul-l'Espoir	Bordessulle	accepté	Fruchon	accepté	
Nouaille	Toubert	accepté	Martineau	accepté	
Smarves	Brossard	accepté	du Saty de Clam	accepté	
Vernon	Nicolas de Fossettes	accepté	Saillier	accepté	
La Villevieille	Richard	accepté	Belloz	accepté	
Canton de Vivone					
Château-Larcher	Hubert	accepté	Boucheur	accepté	
Flénil	de Foydeau	accepté	Allard	accepté	
Marsay	de Mascureau	accepté	Guenitault Joseph	accepté	
Maigny-Chimereau	Koeg Louis	accepté	Merlet	accepté	
Marnay	de Cressac Alfred	accepté	de Cressac Maurice	accepté	
Vivone	Romin	accepté	Gauvin	accepté	
Canton de Vouillé					
Ayron	Chiault Pierre	accepté	Boisseau Eugène	accepté	
Benassais	Bertrand des Miniers	accepté	Brunet Pierre	accepté	
Beruges	de Cuisin	accepté	Margotteau	accepté	
Chalandray	de Nieul	accepté	Dergnier	accepté	
Chapelle-Montreuil	Millet Jacques	accepté	Pineau Jean	accepté	
Chireuil-Montreuil	Aymon de la Cheraline	accepté	Berland	accepté	
Frozes	Chiault F. com.	accepté	Dromain Jean	accepté	
Latillé	Bertrand Alfred	accepté	Simonneau Eugène	accepté	
Lavausseau	Auzon Duparc	accepté	Gallet Jules	accepté	
Maille	Delacour Alcide	accepté	Dadu Simon	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montreuil-Bonnin	Duranceau	accepté	Chauvin Hubert	adjoind	
Quincay	Barroux	accepté	Augé	accepté	
Le Rochereau	Loiseau Jacques	accepté	Richard Cyr	accepté	
Vouillé	Bernard de Bempfle	accepté	Wallaud Théophile	accepté	
Arrondissement de Châtellerault.					
Canton de Châtellerault.					
Châtellerault	Godard Ernest	accepté	Requité	accepté	
Colombiers	Méniard Paul	accepté	Barreau Jean	accepté	
Maillet	Gauvain, Marie	accepté	Page, Lucille	accepté	
St-Sauveur	Robert Clement	accepté	Limouzin Jacques	accepté	
Senillé	Page (maire)	accepté	Alabonne	accepté	
Vargé	Robin, maire	accepté	Bergeon	accepté	
Chure	Bandy (maire)	accepté	Champigny	accepté	
Canton de Dange.					
Buxeuil	Forget, maire	accepté	Coindre	accepté	
Dange	De Kowlsis	accepté	Marquet	accepté	
Ingrandes	Faulcon, femme	accepté	Artaud Jean	accepté	
Leugny	Poirier, fils, maire	accepté	Cognauld Timothée	accepté	
Les Ormes	Ligault	accepté	Delétang	accepté	
Oyré	Bonnaud, maire	accepté	Jahan	accepté	
Port de Siles	Cigogne	accepté	Defond	accepté	
St-Remy	Leblanc, Vincent	accepté	Ferrigem, J ^e bof ^e	accepté	
Canton de Leigne-sur-Usseau.					
Antran	de la Massardière	accepté	Ouvrard	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Reigné s. Usseau	Bessereau (maire)	?	Balgaud (adjoint)	accepté	
Mondion	Louriau Romain	accepté	Amioult Pierre	accepté	
St. Christophe	Blot François	accepté	Lambert Pierre	accepté	
St. Gervais	Menard Jules Edouard	accepté	Lambert Joscal	accepté	
St. Romain	Champ Amédée	accepté	Chasseport Louis	accepté	
Leigny	Champigny (maire)	accepté	Lambert Just	accepté	
Usseau	Vaucelle Vincent	accepté	Pigeard René	accepté	
Vaux	David Gustave	accepté	Jouandard Louis	accepté	
Villeches	Bessereau Augustin père	accepté	Rivert Fernand	accepté	
Canton de Lenclouire					
Cernay	Restin, maire	accepté	Berne Gustave	accepté	
Doussay	Chotaud Odore	accepté	Raguit Eugène	accepté	
Lenclouire	Dupain Alfred	accepté	Amiet Emile	accepté	
Orches	Gauvin Léon	accepté	Pelletier Alfred	accepté	
Ouzilly	Pillaud (maire)	accepté	François Pierre	accepté	
St. Genest	Bergeon Jean	accepté	James Etienne	accepté	
Leigny	Devergne Adolphe	accepté	Pinbut Zacharie	accepté	
Scorbé-Clairvaux	Ferrot Victor	accepté	Faulcon, Alexis	accepté	
Sossais	Lafond Emile	accepté	Lambert Pierre	accepté	
Canton de Fleuromartin					
Chenevelles	Favaud Jean	accepté	Sarcher Auguste	accepté	
Coussay les Bois	Guérineau	accepté	Georget Joseph	accepté	
La Bruye	Perivier Joseph	accepté	Raymond Antoine	accepté	
Reigné les Bois	Charles Fortin	accepté	Pécharo Laurent	accepté	
Lesigny	Dubois Emile	accepté	Millet Alexandre	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Maure	Collet Alexandre	accepté	Philippormeau	accepté	
Stenmortier	Brissonnet	accepté	Erproux	accepté	
La Roche Posay	de Hamel	accepté	Appray Charles	accepté	
Ucé	Château Constant	accepté	Servant Michel	accepté	
Canton de Vouneuil-sur-Vienne					
Archigny	Genot, Alphonse	accepté	Cousrat, Gabriel	accepté	
Availles	Champigny, Nair	accepté	Korin, Adolphe	accepté	
Beaumont	Ballot, Nair	accepté	de la Rochette-Lou	accepté	
Bellefonds	Saget Dupuy	accepté	Cheveneret Jean	accepté	
Bonneuil Matours	Desmazeaux	accepté	Roy, Louis	accepté	
Cenon	Bordessole	accepté	Daille Louis	accepté	
Monthoirion	Folloppe Alfred	accepté	Robin Jules	accepté	
Vouneuil-sur-Vienne	Peltier, Chéri	accepté	Arenault, J.	accepté	
Arrondissement de Civray					
Canton d'Availles					
Availles-Limousine	Sailloux Jacques	accepté	Martin Louis	accepté	
Mauprévoir	Bergeron Auguste	accepté	Maury Raoul	accepté	
Pressac	Guichard Edmond	accepté	Lamartinière Aimé	accepté	
S ^t Martin Laus	de Verrier de Bouzgat	accepté	Degorce René	accepté	
Canton de Charroux					
Asnois	Frappier (main)	accepté	Ore' Alphonse	accepté	
Chapelle-Baton	Dezouche F ^{co}	accepté	Bouhier Pierre	accepté	
Charroux	Bourdin Fayolle	accepté	Malapert Félix	accepté	
Châtain	Couilland	accepté	Babaud	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gensouillé	Baribeaux	accepté	Margaud Pierre	accepté	
Fosse	Belland Louis	accepté	Barbot Louis	accepté	
Jayroux	Dupeux Jean	accepté	Mercier Lucien	accepté	
St Romain	Portyrie (maire)	accepté	François Jean Charles	accepté	
Jurin	Cartraud François	accepté	Cribot Jacques	accepté	
Canton de Civray					
Blanzay	Seignaux Jean	accepté	Guille François	accepté	
Champagné-le-sec	Rozeon Jacques	accepté	Picault Alexandre	accepté	
Champruis	Bonnin Louis	accepté	Darnis Pierre	accepté	
Civray	Guillaud Vallée	accepté	Granger Fernand	accepté	
Linaisay	Dussouil Louis	accepté	Debenest Pierre	accepté	
Lizant	Bernardeau Augustin	accepté	Berthon Pierre	accepté	
St Gaudent	Rautié Pierre	accepté	Brousseau Jacques	accepté	
St Macoux	Rand Pierre	accepté	Dupras Germain	accepté	
St Pierre d'Exideuil	Guyot (Maire)	accepté	Jessurault Jean	accepté	
St Savin	Guillaud Vallée	accepté	Abétayer	accepté	
Savigné	Belhoir Armand	accepté	Serph Auguste	accepté	
Voullême	Jourin (maire)	accepté	Challe	accepté	Election du délégué annulée par arrêté du Conseil de Préfecture du 7 X ^{es} 1881.
Canton de Couhé					
Anché	Benault Ernest	accepté	Grimault Jean	accepté	
Brux	Abironneau Jean	accepté	et ^e Rivaud	accepté	
Ceaux	Boutincau	accepté	Couturier (à la Bourie)	accepté	
Chatillon	Bouchet (maire)	accepté	Parador Fcois	accepté	
Chaunay	Jay François	accepté	Lasnier Pierre	accepté	
Couhé	Charge laïque	accepté	Andron	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Jayré	Julien	accepté	Danicault	accepté	
Romagne	Gaschet (maire)	accepté	Sain Alexandre	accepté	
Vaux	Seignaux	accepté	Rogeon Antoine	accepté	
Voulon	Martineau F. ^{co}	accepté	Hipicau Jacques	accepté	
Canton de Gencay					
Brion	Picsson Pierre	accepté	Feron Pierre	accepté	
Champagne P. ^{co}	Degousseau F. ^{co}	accepté	Picaume Paul Emile	accepté	
Châteaugarnier	Iszenard Leopold	accepté	Mesmain Pierre	accepté	
La Ferrière	Rougnon	accepté	Couchard	accepté	
Gencay	Barot Desiré	accepté	Guillard-Loudreau	accepté	
Magné	de Briey	accepté	Rogeon	accepté	
St-Maurice	Bernard Espommeroye	accepté	Gendreau Antoine	accepté	
St-Secoudin	Langeau Leon	accepté	Comet Pierre Auguste	accepté	
Sommieres	Gauvreau Jean	accepté	Bournaud Louis	accepté	
Usson	de la Guéronnière	accepté	Moignay	accepté	
Arrondissement de Loudun.					
Canton de Loudun.					
Arçay	Bourdin Louis	accepté	Delagarde Jean	accepté	
Bassés	Foucault Jean	accepté	Langeron Jean	accepté	
Beuxes	Chomond de Benfite	accepté	Foucault Ferdinand	accepté	
Ceaux	de Mondion	accepté	Moques Bilaine	accepté	
Chalais	Moullier Alexandre	accepté	Faucillon Bilaine	accepté	
Clamray	Bouveau Desiré	accepté	Toubert Louis	accepté	
Loudun	Cacaud Richard	accepté	Dumieran Alphonse	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Maulay	Blavier (maire)	accepté	Durand	accepté	Élection du suppléant annulée par arrêté du 16 X ^{bre} 1881.
Messemé	de Messemé (maire)	accepté	Roy Hippolyte	accepté	
Moutene-Lilly	Renard Pierre	accepté	Gouin Louis	accepté	
Rossay	Leclerc Hésaire	accepté	Bourcau Pierre	accepté	
St-Léon	de St-Léon Joseph	accepté	Clergeault Pierre	accepté	
Lammarscolles	Hamet François	accepté	Mortier Marin	accepté	
Venières	Girault René	accepté	Doucet Samuel	accepté	
Canton de Moncontour					
Angliers	Martinson Louis	accepté	Labour d'Auvergne	accepté	
Aulnay	Gandier Louis	accepté	Coindreau Jean	accepté	
La Chaussée	Renault Charles	accepté	Morisset Louis	accepté	
Craon	Bichon Louis	accepté	Soireaux Alexandre	accepté	
Frontenay	Étiétyer François	accepté	Corval Brothier	accepté	
La Grimaudière	Delavault Julien	accepté	Guillot Pierre	accepté	
Mortaise	Bruneau Casimir	accepté	Curquois Marcelin	accepté	
Mazeuil	Trous (Maire)	accepté	Guillot	accepté	
Messais	Tridonard Auguste	accepté	Sarrasin François	accepté	
Moncontour	Laurentin Roy	accepté	Boyer Esprit	accepté	
Notre-Dame d'Or	Rousselaubomos Jean	accepté	Moreau Célestin	accepté	
Ouzilly-Vignes	Georget Pierre	accepté	Vincent Louis	accepté	Élection annulée par arrêté du Conseil de Préfecture du 7 X ^{bre} 1881.
St-Cassien	Bourdillan Eugène	accepté	Dorin Louis	accepté	
St-Chartres	Taboureur Jacques	accepté	Métais Célestin	accepté	
St-Clair	Foucteau Henri	accepté	Requieime Vincent	accepté	
St-Jean de Lauves	Blumean	accepté	Gigot	accepté	
La Vergère sur Dive	Proust Pierre	accepté	Proust Victor	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Monts-sur-Guesnes.</i>					
<i>Bethlegon</i>	<i>Terriot Auguste</i>	<i>accepté</i>	<i>Serdrian Jémi</i>	<i>accepté</i>	
<i>Le Bouchet</i>	<i>Lecomte Jémi</i>	<i>accepté</i>	<i>Richard Eugène</i>	<i>accepté</i>	
<i>Chouppes</i>	<i>Auger Jémi</i>	<i>accepté</i>	<i>Bourdon André</i>	<i>accepté</i>	
<i>Coussay</i>	<i>Suffisseau Julien</i>	<i>accepté</i>	<i>Bugean Jules</i>	<i>accepté</i>	
<i>Deice</i>	<i>Chotard Jémi</i>	<i>accepté</i>	<i>Helion René</i>	<i>accepté</i>	
<i>Guesnes</i>	<i>Gaucher Louis</i>	<i>accepté</i>	<i>Cohou Jean</i>	<i>accepté</i>	
<i>Monts-sur-Guesnes</i>	<i>Gravier Achille</i>	<i>accepté</i>	<i>Guét Paul</i>	<i>accepté</i>	
<i>Nueil sous Faye</i>	<i>Can tin Charles</i>	<i>accepté</i>	<i>Olivier Louis</i>	<i>accepté</i>	
<i>Pouant</i>	<i>Picard Subourg</i>	<i>accepté</i>	<i>Noisire</i>	<i>accepté</i>	
<i>Princay</i>	<i>Curquois Louis</i>	<i>accepté</i>	<i>Bessereau Eugène</i>	<i>accepté</i>	<i>Élections annulées par arrêté du 16 Dec 1881</i>
<i>Saires</i>	<i>Chibault Abraham</i>	<i>accepté</i>	<i>Lasne Louis</i>	<i>accepté</i>	
<i>Verrue</i>	<i>Suffisseau Charles</i>	<i>accepté</i>	<i>Leclerc Charles</i>	<i>accepté</i>	
<i>Canton des Trois Moutiers</i>					
<i>Bourmand</i>	<i>Barbé André</i>	<i>accepté</i>	<i>Boilain Vincent</i>	<i>accepté</i>	
<i>Curcay</i>	<i>Terrist Étienne</i>	<i>accepté</i>	<i>Rayon Félix</i>	<i>accepté</i>	
<i>Glenouze</i>	<i>Martin Jacques</i>	<i>accepté</i>	<i>Duport Estouche</i>	<i>accepté</i>	
<i>Morton</i>	<i>Burneau René</i>	<i>accepté</i>	<i>Baudoin Louis</i>	<i>accepté</i>	
<i>Nueil sur Oise</i>	<i>Meinard Abr^{du}</i>	<i>accepté</i>	<i>Volland Louis</i>	<i>accepté</i>	
<i>Pouancay</i>	<i>Davieau Louis</i>	<i>accepté</i>	<i>Charpentier Charbonnier</i>	<i>accepté</i>	
<i>Ranton</i>	<i>Guespin Arthur</i>	<i>accepté</i>	<i>Chibault Léon</i>	<i>accepté</i>	
<i>Roslay</i>	<i>Girault André</i>	<i>accepté</i>	<i>Bubineau Jean</i>	<i>accepté</i>	
<i>Troiffé</i>	<i>Delavaud</i>	<i>accepté</i>	<i>Dechartres</i>	<i>accepté</i>	
<i>St Léger</i>	<i>Blumneau Paul</i>	<i>accepté</i>	<i>Charbonnier Paul</i>	<i>accepté</i>	
<i>Taix</i>	<i>Brillault Louis</i>	<i>accepté</i>	<i>Nichot Paul</i>	<i>accepté</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cernay	Hubault René	accepté	Mauris Louis	accepté	
Les Trois Moutiers	Gigot Henri	accepté	Siette Henri	accepté	
Vezières	Guillon Jean	accepté	Petit Joseph Guillon	accepté	
Arrondissement de Montmorillon.					
Canton de Chauvigny					
La Chapelle Viviers	Lochon Jacques	accepté	Caillaux Jean	accepté	
Chauvigny	Boissier Eugène Guillet	accepté	Vantelon Adolphe	accepté	
Plein	Amillet Gustave	accepté	Caillas Louis	accepté	
Sautiers	Ripaux	accepté	Jaurion	accepté	
Seignes	Bernard Louis	accepté	Baulsant	accepté	
Sauzay-le-See	Gillet Félix	accepté	Crouvi Amédée	accepté	
Touzous	Caillaud Gauprin	accepté	Radureau Louis	accepté	
St Martial	Penot	accepté	Gardien	accepté	
St Martin la Rivière	Cluzean Gustave	accepté	Saistre Jacques	accepté	
St Pierre les Eglises	Gazeau Ferdinand	accepté	Robin Jean	accepté	
St Radegonde	Berthommeau Leon	accepté	Amillet Jules	accepté	
Canton de l'Isle-Jourdain					
Asnières	Chiaudière Antonin	accepté	Crosnier Pierre	accepté	
Asnières	Despland	accepté	Prenieras	accepté	
l'Isle-Jourdain	Pradeau	accepté	Cottineau Alex ^{de}	accepté	
Luçhay	Mairine Jean	accepté	Chazaud Julien	accepté	
Millac	Lorderoy Jules Morellin	accepté	Augry Claudonnière Emile	accepté	
Moussac sur Vieille	Arteau François	accepté	David François	accepté	
Moutere	Guillot de la Rochère (Guinaud)	accepté	Basty Louis	accepté	
Nérignac	Secourte Anne	accepté	Perrin Jacques	accepté	

NOMS DES COMMUNES: (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Queaux	Brun-Simayoux	accepté	Patrie Joseph-Aug ^{te}	accepté	
Le Vigean	Pouret Auguste	accepté	Petit Jean	accepté	
Canton de Sussac					
Bourens	Martin Dumineuf	accepté	Chevallin Louis	accepté	
La Chapelle-Morthemer	de Labrandière	accepté	Levesque	accepté	
Civeaux	de Pridière Auguste	accepté	Giraud Celsestin	accepté	
Gouex	Garestier-Maisonneuve	accepté	Fourcau Eugène	accepté	
Le Hommaire	Thuillier Alexandre	accepté	Moissard Jules	accepté	
Sussac les Châteaux	Brouillard	accepté	Chaudière	accepté	
Mazerolles	Laprade Abel	accepté	Doucet Martin	accepté	
Morthemer	Bello-Broniste	accepté	du Temple Auguste	accepté	
Persac	Pradeau Jean	accepté	V ^{te} de Faubreau	accepté	
St Laurent de Fourdes	Bienvenu Louis	accepté	Drouillon Nopi ^{te}	accepté	
Salles en Boulou	Chamblet Adolphe	accepté	Voignault F ^{cois}	accepté	
Sillars	Mangin Gaston	accepté	Bestard Jules		
Uenières	La Bergerie Celsestin	accepté	de Beauchamp Louis	accepté	
Canton de Montmorillon					
Bourg-Archambault	de Crémier Félix	accepté	Montgault Jean	accepté	
Fouret	de Boussy Gustave	accepté	Chagnon Baptiste	accepté	
Lathuis	Leulin Joseph	accepté	Pigeire Hovise	accepté	
Montmorillon	Delagrave	accepté	Butand Etienne	accepté	
Moulismes	Pouret Edouard	accepté	Champion	accepté	
Sindray	Guigner Jean	accepté	Bordeaux	accepté	
Plaisance	Prepin F ^{cois}	accepté	Collin Jean	accepté	
St Rémy	Mercier Robert	accepté	Coulon Marcel	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saulgé	Butaud Jules Canton de St. Savin	accepté	Renard	accepté	
Angles	Ericoche Jérôme	accepté	Jenin Gustave	accepté	
Antigny	de la Rivière Alphonse	accepté	Loubaud Alphonse	accepté	
Bethines	Foyeux Alphonse	accepté	de Boumat Alphonse	accepté	
La Bussière	Noiron Sylvain	accepté	Bozier Fernand	accepté	
Nalliers	Mossé Antoine	accepté	Dallois Fernand	accepté	
St. Germain	Blanchard Alphonse	accepté	Bruchant Charles	accepté	
St. Pierre de Maille	Raison	accepté	Changbert	accepté	
St. Savin	Fruchon	accepté	Willard	accepté	
Villemort	Chamé disire Canton de la Crimouille	accepté	Ligault Baptiste	accepté	
Briquiel le Chantre	Bergeat Frédéric	accepté	Gouchoux	accepté	
Coulonges	Maréchal Paul	accepté	Fondeau Silvan	accepté	
Hains	Aubier Ferdinand	accepté	Chassin Louis	accepté	
Journet	de Martel Charles	accepté	Magnon Jean	accepté	
Liglet	Collin Emile	accepté	Serpinière	accepté	
St. Léomer	de Laminier Alphonse	accepté	de Crémier Maurice	accepté	
Chollet	Billet Georges	accepté	Dallois Sylvain	accepté	
La Crimouille	Robin (maire)	accepté	Augier Dupuis	accepté	

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Amiét Jean Guillet	délégué d'Avanton	Burrel	
1 (bis)	Amillet Gustave	id Plein	Caillos Louis	
2	Andrauet	id Fardres	Encaud	
2 (bis)	Apoux	id Siemie	Villerey	
3	Arbellot	id St-Georges	Boutin Auguste	
3 (bis)	Arnault	id Maugny Bizay	Bugeant	
4	Arteau F. cois	id Moursac. s. Nièvre	David F. cois	
5	Aubier Ferdinand	id Hains	Chassin Louis	
6	Aubin	Conseiller Général		
7	Audoynaud	délégué de St-Benoit	Nachbaur	
8	Auger Pierre	id Chouffes	Bourdon Andrie	
9	Auger	Conseiller Général		
10	Auguis	id		
11	Auriault	Conseiller d'arrond.		
12	Auzay (s')	délégué de Churagean	Chibault	
13	Auzon-Duparc	id Lavaussere	Gallet Jules	
14	Aymur d. la Chavallier	id Chire en Montreuil	Berland	
15	Babin	id Dissais	Brothier	
16	Babinet	id Sanxay	Louche Jean Bapt.	
17	Bagonin	Conseiller d'arrond.		
18	Bailliot	id		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
19	Balin	délégué de Villiers	Rivière	
20	Baranger	id Colombiers	Trouault	
21	Barbault	délégué de Blaslay	Gerbault	
22	Barbe André	id Bournaud	Boislève Vincent	
23	Baribeaux	id Genouille	Margaud Pierre	
24	Barot Desiré	id Gencay	Guilland Coudreau	
25	Barroux	id Guincay	Auger	
26	Bandet	Conseiller Sanon ^d		
27	Baudin	délégué d'Aslonnes	Besseron	
28	Baudy	id Chure	Champigny	
29	Bassereau	Conseiller Sanon ^d		
30	Beaumont (comte de)	id		
31	Belland Louis	délégué de Fosse	Barbot Louis	
32	Bellot	id Cellé Groscault	Babinet	
33	Bellot F. cois	id St-Christophe	Lambert	
34	Bellot	id Beaumont de la Roche Chulou		
35	Bellot Variste	id Monthemer du Temple Auguste		
36	Bennetault	id Biard	Bonmin	
37	Benon	id Chabourray	Gault	
38	Bergeat Frédéric	id Bignicel le Chantre	Gauchoux	
39	Bergeon Jean	id St-Genest	James Etienne	
40	Bergerault	Conseiller Général		
41	Bergeron Auguste	délégué de Maupressin	Moury Paul	
42	Berland Alfred	id de Lestillé	Simonneau Eugène	
43	Bernard Antoine	id de Bignoux	Bouard Louis	
44	Bernard Louis	id Seignes	Baulous	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
45	Bernard La Pommeraye	délégué de St Maurice	Gendreau Antoine	
46	Bernardeau Augustin	id Lizant	Berton Pierre	
47	Berthoumeau	id St Radegonde	Amillet Jules	
48	Bertin	id Carnay	Berné Gustave	
49	Bertrand Desminiers	id Benassis	Brunet	
50	Bernard - Autemple	id Vouillé	Valland Théophile	
51	Bessereau	id Saigné - Bosseau	Bolzard	
52	Bessereau Augustin	id Velleches	Nivent Jérôme	
53	Bichon Louis	id Craon	Poiroux Alexandre	
54	Brienne Louis	id St Laurent de Goudry	Frouin Baptiste	
55	Blanchard Alphonse	id St Germain	Crouchand Charles	
56	Blumneau	id St Jean de Saundes	Gigot	
57	Blumneau Paul	id St Leger	Charbonnier P ^{cois}	
58	Boisseau	id Tazennet	Doublet	
59	Boissier Eugène	id Chauvigny	Vaucelon Adolphe	
60	Bonnauld	Conseiller Sarroust		
61	Bonneault	délégué de Cyré	Fahan	
62	Bonneau	Conseiller Sarroust		
63	Bonneau Achille	id id		
64	Bonnet Armand	Conseiller Général		
65	Bonnin	délégué de Vivone	Gauvin	
66	Bonnin Louis	id de Champniers	Darnet Pierre	
67	Bordesole	id de Cenon	Saillé Louis	
68	Bordesoule (de)	id de Nivill l'Espier	Fruchon	
69	Post-Lamondie	Conseiller Sarroust		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
70	Bouche	délégué de Châtillon	Bonadeau F. ²²	
71	Boumard	id de Lusignan	Durand	
72	Bourdier Payolle	id de Charnoux	Malapert Félix	
73	Bourdin Louis	id de Arcay	de la Garde Jean	
74	Bourdilleau Eugène	id de St-Cassien	Dorin Louis	
75	Boureau Germain	id de Clannay	Fouber Louis	
76	Bourqueil Henri	Conseiller d'arrond ^t		
77	Boutineau	délégué de Ceaur	Couturier	
78	Brechar Marcel	conseiller d'arrond ^t		
79	Bridier (de) Auguste	délégué de Civeaux	Giraud Celestin	
80	Briey (de)	id de Magné	Rogeeon	
81	Brillault Louis	id de Lais	Michot Paul	
82	Brisseau	id de Pouillé	Girardeau Pierre	
83	Brissonnet	id de Fleumartin	Crepeau	
84	Brossard	id de Lmarves	Dupoty de Clam	
85	Brouillard	id de Lussac	Chiaudière	
86	Brouillet	Conseiller Général		
87	Brun-Juirayon	délégué de Queaux	Patric Joseph	
88	Bruneau Casimir	id de Montaigné	Burguis Marcellin	
89	Bruneau René	id de Morton	Baudouin Louis	
90	Butaud Jules	id de Saulgé	Renard	
91	Cacault Richard	id de Loudun	Dumoulin Alphonse	
92	Caillaud Sauphin	id de Pouzin	Radureau Louis	
93	Cantin Charles	id de Nuits-Faye	Olivier Louis	
94	Cartraud	id de Lurin	Cribot Jacques	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
93	Chadeau Constant	délégué de Vicq	Servant Etichel	
96	Chamblet Adolphe	id de Gallen Boulon	Signault Frères	
97	Champ Amédée	id de St-Romain	Chasseport Louis	
98	Champigny	id Serigny	Lambert Just	
99	Champigny (maire)	id Availles	Morin	
100	Chargeleque	id Coupe'	Andron	
101	Chamé Jérôme	id Villemort	Ligault Baptiste	
102	Chauvineau	id Chassenault	Brissonnet	
103	Chemineau	id Vendœuvre	Peret	
104	Chevrier	Conseiller d'arrond.		
105	Chotard Octave	délégué de Joussay	Desquint Eugène	
106	Chotard Ernest	id de Verce	Héliou René	
107	Cigogne	id de Port-de-S.les	Defout	
108	Cluzeau Gustave	id de St-Martin la Rivière	Paiste	
109	Collet Alexandre	id de Maire	Philipponeau	
110	Collin Emile	id de Siglet	Cherpinier	
111	Corderoy	id de Millac	Augry Landominier	
112	Corderoy Julien	Conseiller d'arrond.		
113	Cordier-Suparnneau	Conseiller Général		
114	Couilland	délégué de Faulnay	Chibault	
115	Couilland	id de Chatain	Babaud	
116	Crémier (de) Félix	id de Bourg-Archambault	Montgault Jean	
117	Cressac (de) Alfred	id de Mornay d. Cressac	Maurice	
118	Daguin	Conseiller d'arrond.		
119	David Gustave	délégué de Vaux	Fouandard	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
120	Davieau Louis	délégué de Bouancay	Charpentier-Charbonnier	
121	Diéle	Conseiller Général		
122	Delacour Alcide	délégué de Maille	Dadu Pierre	
123	Delafond Jacques	id de Cuhon	Manteau Pierre	
124	Delagrave	id Montmorillon	Buteau Etienne	
125	Delavaudt Julien	id La Gimandière	Guillot Pierre	
126	Delaveau	id de Troiffe	Dechartres	
127	Delumean	id de Chevres	Morin	
128	Degussseau F ^{cois}	id Champagne St-Hilaire	Ricaume Paul Emile	
129	Demarcay (maire)	id de Migné	Berger	
130	Demarcay (Coron)	Député		
131	Desmazeaux	délégué de Bonneuil-Matours	Froy Louis	
132	Despland	id Asnières	Prenieras	
133	Devergne Adolphe	id Savigny	Turbert Lachone	
134	Dezouche F ^{cois}	id Chapelle-Baton	Boubier Pierre	
135	Dronault	id Varennes	Barbault	
136	Dubois Emile	id Lesigny	Millet Alexandre	
137	Duchastelier	Conseiller d'arrond ^t		
138	Dupain Alfred	délégué de Tenclotre	Amiet Emile	
139	Dupeux Jean	id Fayroux	Mercier Lucien	
140	Durancœur	id Montreuil-Bonin	Chauvin Hubert	
141	Dussoin Henri	id de Linazay	Debenet Pierre	
142	Elie	id Liniers	Creche	
143	Espinay (d')	Conseiller Général		
144	Faugères	Conseiller d'arrond ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Pla. er dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
145	Paulcon Fernand	délégué d'Ingrandes	Artout	
146	Pavard Jean	id Chénouvilles	Leclerc Auguste	
147	Pélieu-Lami	Conseiller Général		
148	Perré (de)	délégué d'Andilly	Delincour	
149	Peydeau (de)	id d'Steuil	Allard	
150	Polloppe Alfred	id Monthocion	Robin Jules	
151	Pontaine de Nesbecq (de)	Conseiller d'arrond ^t		
152	Porget	délégué de Buscuil	Coindre	
153	Portin Charles	id de Seigné-la-Bois	Pécharé Laurent	
154	Poucault Jean	id Basses	Langeron Jean	
155	Poucteau Henri	id St Clair	Requiem Vincent	
156	Pouquet	id Buxevilles	Girard	
157	Pouvé	Conseiller d'arrond ^t		
158	Pradin	id		
159	Trappier	délégué d'Asnois	Ozé	
160	Pinchard Albin	Conseiller Général		
161	Pinchon	délégué de St-Lovain	Wilairet	
162	Garrestier-Maisonnewe	id de Gouex	Foureaux Eugène	
163	Gaschet	id Romagne	Sain Alexandre	
164	Gossan	Conseiller d'arrond ^t		
165	Gaucher Louis	délégué de Guesmes	Caban Jean	
166	Gaultier	Conseiller d'arrond ^t		
167	Gauvin Sylvain	délégué de la Chapelle- Aboulière	Gallais	
168	Gauvin Léon	id d'Orches	Pelletier Alfred	
169	Gauvreau Jean	id Sommier	Bournaud Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
170	Gazeau Ferdinand	délégué de St-Pierre-les-Églises	Robin Pierre	
171	Georget Pierre	id d'Ouzilly-Vignolles	Vincent Louis	
172	Gigot Henri	id Bois-Moutiers	Liette Henri	
173	Gillet Félix	id de Saizay-le-Sec	Broué Amédée	
174	Girault Placide	id Yverray	Broquereau	
175	Girault René	id Venien	Doucet Samuel	
176	Godard Ernest	id Châtellerault	Requillié	
177	Girault André	id Praslay	Aubineau Jean	
178	Godeau	id Naintrie	Page Camille	
179	Gorin	id Montgaucier	Roy François	
180	Grandier Louis	id Aulnay	Coindreau Jean	
181	Granger Richard	id Cloué	Criot Marcelin	
182	Gravier Achille	id Monts-Guesnes	Guiet Paul	
183	Grimaud	Conseiller d'Arrondissement		
184	Grimault	id		
184 (Bis)	Guesnard curé	délégué de Princay	Molon Jean	
185	Guerin	délégué de Montamisé	des Cars	
186	Guerineau	id de Courzay-le-Bois	Georget Joseph	
187	Gueronnière (de la)	id de Vobson	Moissonnay	
188	Guespin Antoine	id Pranton	Chibault Léon	
189	Guichard Ernest	id Pressac	La Martinière	
190	Guigner Jean	id Soudray	Bordeaux	
191	Guilleau Vallée	id Civroy	Granger Fernand	
192	Guilleau Vallée	id St-Joviol	Métayer	
193	Guillon Pierre	id Vezières	Petit Joseph	
194	Guiot de la Roche (G ^e)	id de Montane	Basty Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
195	Guiot de la Rochère	Conseiller Général		
196	Guillon	Conseiller d'arrondissement		
197	Guyot Victor	Délégué de St-Pierre d'Arce	Jessureau Jean	
198	Hamel (de)	id de La Roche Posay	Appay Charles	
199	Hamel François	id de Lammorcelles	Mortier Marius	
200	Hastion Eugène	Conseiller d'arrondissement		
201	Herault Alfred	Député		
202	Hubert	délégué de Château-Larcher	Boucher	
203	Imbert Auguste	Conseiller d'arrondissement		
204	Izenard Leopold	délégué de Châteaugarnier	Bernain Pierre	
205	Jaulin	id de Mossoy	Valet	
206	Jay François	id de Chaunoy	Lamier Pierre	
207	Joubert	id de Nouaillé	Martineau	
208	Jourdanne	Conseiller d'arrondissement	La Grimoille	
209	Joyeux Alphonse	délégué de Bethunies	de Bourrat	
210	Jullien	id de Jazré	Bajicault	
211	Kamlis (de)	id de Dange	Marquet	
212	Labugère Celestin	id de Venieres de Beauchamp	Louis	
213	Labrandière (de)	id de Chapelle-Morhann	Lesosque	
214	Lafond	id de Mirebeau	René	
215	Lafond Emile	id de Sossais	Lambert	
216	Lami Pelin	Conseiller Général	deja inscrit au N° 147	
217	Laminier (de) Alphonse	délégué de St-Léon de Crémier	Maurice	
218	Laprade (de) Abel	id de Mazerolle	Doucet Martin	
219	Langeon Léon	id de St-Secondin	Cornet Pierre Auguste	
220	Lattre (de)	id de Savignyl-Brocant de Nuchèze		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
220	Laurentin	délégué d'Ambère	Demesez	
221	Laurentin Roy	id Moncontour	Boyer Josué	
222	Laverre	id Cercé	Petit	
223	Leblanc Vincent	id St Pierre	Perrigeon	
224	Leclerc Wilaine	id Trassay	Bourreau Pierre	
225	Lecointre Arsène	id Pérignac	Ferrin Jacques	
226	Lecointre Louis	Conseiller Général		
227	Lecomte Pierre	délégué de Bouzet	Richard Eugène	
228	Ledet	id de Trouille	Autain	
229	Lemonnier	Conseiller Général		
230	Leullier Joseph	délégué de Lathus	Pizere	
231	Lheritier	conseiller d'arrond ^t		
232	Lhuillier Alexandre	délégué de Lhommeizé	Moissard Jules	
233	Ligault	id Les Ormes	Delétang	
234	Linsuzineau	id Charrais	Farosse Louis	
235	Loiseau Jacques	id Le Brocheau	Richard Cyr	
236	Lochon Jacques	id Chapelle Viviers	Caillaux Jean	
237	Maichain (de)	Conseiller d'arrond ^t		
238	Mairine Pierre	délégué de Luchapt	Chozand Julien	
239	Mairine	Conseiller d'arrond ^t		
240	Mangin Gaston	délégué de Sillers	Bestard Jules	
241	Marchand	Conseiller d'arrond ^t		
242	Marcieau	délégué de Neuville	Gigot	
243	Marechal Paul	id Coulonges	Frondeau Sylvain	
244	Martel (s) Charles	id Journet	Magnon Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
245	Martin Jacques	délégué de Glanouse	Dupont Potouche	
246	Martin Xavier	Conseiller Général		
247	Martin	Conseiller d'arrond ^t		
248	Martin-Duminet	délégué de Boursee	Chevallier Louis	
249	Martineau F. coin	id. Vouloir	Héjean Jacques	
250	Martinière (de la)	id. Gezay	Lasquin Louis	
251	Martinière (de la)	id. Vaurieu s. Biard	Royer Eugène	
252	Martinon Louis	id. St Anglier	La Cour d'Auvigne	
253	Mascurau (de)	id. Marçay	Guénault Léopold	
254	Massardière (de la)	id. Antron	Ouvrard	
255	Massé Antoine	id. Nallier	Falais François	
256	Masteau	id. Fleuve	Bourdeyroux	
257	Ménard Paul	id. Colombiers	Berreau Jean	
258	Ménard Jules Edouard	id. St Gervais	Lambert Pascal	
259	Ménard Alexandre	id. Rueil s. Dive	Volland Louis	
260	Merceron	Conseiller d'arrond ^t		
261	Mercier Robert	délégué de St Semy	Coulon Marcel	
262	Mercan	Conseiller d'arrond ^t		
263	Mesmain-Desvaux	id.		
264	Messenre (de)	délégué de Messine	Tray Hippolyte	
265	Métayer	id. Curzay	Neau Pierre	
266	Métayer F. coin	id. Frontenay	Corval-Brothier	
267	Métayer	Conseiller Général		
268	Millet Jacques	délégué de Chapelle-Montant	Pineau Jean	
269	Millet Georges	id. Chollet	Dallais Sylvain	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
270	Minault	délégué de St-Jovann	Magnien	
271	Missonneau Jean	id Brux	St Rivaud	
272	Mondion (de)	id Ceaux	Nogues Hilaire	
273	Montyon (de)	Conseiller d'arrond ^t		
274	Morin	délégué de St-Cyr	Gigot	
275	Moullier Alexandre	id Chalais	Faucillon Hilaire	
276	Mourcau	Conseiller Général		
277	Mousseaux	délégué de Mignoloux	Gras	
278	Mousseau	id St-Julien	Vergnaud	
279	Moussy (de) Gustave	id Foubert	Chagnon Baptiste	
280	Naud Pierre	id St-Macoux	Dupos. Germain	
281	Pautré Pierre	id St-Gaudent	Broussault Jacques	
282	Picolas des Fosselles	id Vernon	Saillé	
283	Pieul (de)	id Chalaudray	Derquier	
284	Poiron Sylvain	id La-Bussière	Bozier F ^{cois}	
285	Pourcau-Dupin	Conseiller Général		
286	Piron (baron ^s)	Conseiller Général		
287	Olivier	délégué de Montlay	"	
288	Pagé	id de Senillé	Alabonne	Élection du suppléant annulée (arrêté du 16 2 ^o 1881)
289	Saillaux Jacques	id Arville, Lamoignon	Martin Louis	
290	Sain	Député		
291	Sapillault	Conseiller d'arrond ^t		
292	Sasquet Labroue	id		
293	Saubze d'Ivoy	délégué de Croustelle	Velletin	
294	Seignaux	id de Blanzais	Guille F ^{cois}	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
295	Peignoux	délégué de Vaux	Rogerson Antoine	
296	Peltier Chéri	id de Vouneuil s. Vienne	Arnauld Joseph	
297	Penchaud	Conseiller d'arrond ^t		
298	Penot Alphonse	délégué de Archigny	Couvat Gabriel	
299	Penot	id de St Martial	Gardien	
300	Penot	Conseiller d'arrond ^t		
301	Perrivier Joseph	délégué de La Sauge	Raymond Antoine	
302	Perriot Auguste	id de Berthezon	Perrisier Désiré	
303	Perron Victor	id de Scorbi-Chainvaut	Faulcon	
304	Petit Chibault	Conseiller d'arrond ^t		
305	Picard Dubourg	délégué de Jonant	Voisine	
306	Pichot	Conseiller d'arrond ^t		
307	Picousson Pierre	délégué de Brion	Ferron Pierre	
308	Pillault	id de Ouzilly	François Pierre	
309	Poirier	id de Leugny	Cognault Simbert	
310	Porte (de la) Paul	id de Sevres	Denis	
311	Portejoie	id de St Romain	François Jean Charles	
312	Pouret Auguste	id de Le Vigean	Petit Jean	
313	Pouret Edouard	id de Moulismes	Champion	
314	Pourin	id de Nouleme	Challe	
315	Pradeau Amédée	id de St Léger Bourdein	Cottineau	
316	Pradeau Jean	id de Persac	de L'autreau	
317	Prépin P ^{co}	id de Haisance	Collin Jean	
318	Pruin-Demarsay	Conseiller d'arrond ^t		
319	Proust Pierre	délégué de Verger sur Sire	Proust Victor	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
320	Prison	délégué de St-Jean-de-Baille	Changobert	
321	Prat Auguste	id Fontaine-le-Comte	Robin Hippolyte	
322	Préau	id Vouzailles	Montaubert	
323	Renard Pierre	id Monture-Lilly	Gouin Louis	
324	Renaut Charles	id La Chaussée	Morisset Louis	
325	Richard Alfred	id La Villédieu	Bellot	
326	Ridoire Auguste	id Messais	Sarazin François	
327	Ripoux	id Lauthiers	Gauvion	
328	Rivière (p. l.) Alphonse	id Antigny	Toubaud Alphonse	
329	Robert Clement	id St-Lauren	Limousin Jacques	
330	Robert de Beauchamp	Conseiller Général		
331	Robin	délégué de Cargé	Bergeon	
332	Robin René	id La Grimouille	Augier - Dupoux	
333	Rocq Louis	id Marigny-Chémereau	Mellet	
334	Rogeon Jacques	id Champagne-le-sec	Picault Alexandre	
335	Rougnon	id La Ferrière	Couchard	
336	Rougnon Aimé	id Chenecté	Leclerc Frédéric	
337	Roussela Thomas Jean	id Notre-dame-d'Or	Moreau Celestin	
338	Roux	id Maziuil	Guillot	
339	Roy chéri	id Bonnes	Roy Clement	
340	Saboureux Jacques	id St-Chartres	Metais Celestin	
341	Saget Dupuy	id Bellefleur	Cheremet Jean	
342	Saillet	id Champigny-le-sec	Berger	
343	Saint-Lyon (p. l.) Joseph	id St-Lyon	Clergeault Pierre	
344	Salomon	Député		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
345	Serph Gusman	Député		
346	Serph Auguste	Suppléant de Savigné	"	
347	Serre	délégué de Laroux	Fabouin	
348	Teneau	Conseiller Général		
349	Simonneau	id		
350	Toubeyrand (Baron de)	Député		
351	Touricau Romain	délégué de Mondion	Amiraault	
352	Suffisseau Julien	id Coussay	Bugeau	
353	Suffisseau Charles	id Veruc	Leclerc Charles	
354	Taffoin	Conseiller Général		
355	Tantin Meinier	id		
356	Terriau Etienne	délégué de Curçay	Trayon Félix	
357	Théard	id Poitiers	Polley	
358	Thiaudière Antoine	id Adriers	Crosnier June	
359	Thiault	id Ayron	Boisseau	
360	Thiault F. Cois	id Prozes	Domain	
361	Thiault	Conseiller d'arrond.		
362	Thibault Abraham	délégué de Saires	Lasne Louis	
363	Thibault René	id Berray	Mauris Louis	
364	Thiollet	id Cisse	Savin F. Cois	
365	Thoumet	Conseiller Général		
366	Thonnard de Campé	délégué de Beuses	Toucault Ferdinand	
367	Touchembert (C ^{te} de)	Conseiller Général		
368	Tricoche Jérôme	délégué d'Angles	Terrin Gustave	
369	Trouvé	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
370	Euder (s.)	délégué de Bézuques	Margotteau	
371	Vaucelle Vincennes	id. Orseaux	Paycard	
372	Venant Brucy	id. Anché	Grimaud Jean	
373	Veron (maire)	id. Ligugé	de Montyon	
374	Venier (s.) de Boulzou	id. St Martin Sans	de Gorée René	
375				
376				
377				
378				
379				

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A Poitiers, le 9^e X^{bre} 1871.

Abinier

DÉPARTEMENT

de la *Vienne*

Pièces annexes N° 3

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *X*^e BUREAU DE VOTE. *unique*

(N°s *1* à *117* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

plus 2 annexes (bis)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Arriet Jean Délégué d'Arvantoy		cg	B		
1 (bis)	Guillet Amillet Gustave Délégué de Fleis		cg	J		
2	Arbrault Délégué de Jarches		cg	J		
2 (bis)	Apron Délégué de Dierm		cg	J		
3	Arbellot Délégué de St Georges		cg	J		
3 (bis)	Arnault Délégué de Thaigny Bruy		cg	B		
4	Arteau François Délégué de Honnue A. Vieux		cg	J		
5	Aubier Ferdinand Délégué de Haumis		cg	B		
6	Aubin Conseiller Général		cg	B		
7	Audoyneau Délégué de St Benoît		cg	J		
8	Auger Pierre Délégué de Champpeu		cg	B		
9	Auger Conseiller Général		cg	J		

13
14
15
16
17
18
19
Baras
délégué
Barbaud
délégué de

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
10	Auguste Conseiller Général		CG	9		
11	Auriault Conseiller d'arrondissement		CG	9		
12	Auzay (d') délégué de Chaurayon		CG	9		
13	Auzoy-Duparc délégué de Lavoussereau		CG	9		
14	Aymonde la Chevallerie délégué de Chirey-entrouvent		CG	9		
15	Babin délégué de Dissais		CG	9		
16	Babinet délégué de Lanxoy		CG	9		
17	Bacquin Conseiller d'arrondissement		CG	9		
18	Bailliot Conseiller d'arrondissement		CG	9		
19	Babin délégué de Villiers		CG	9		
	Baranger délégué de Coulombin		CG	9		
	Barbault délégué de Blaslay		CG	9		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
22	Barbi André délégué de Bourneval		CG	2		
23	Baribeaux délégué de Genouvill		CG	2		
24	Barot Désiré délégué de Genoy		CG	2		
25	Barroux délégué de Genoy		CG	2		
26	Baudet Conseiller d'arrondissement		CG	2		
27	Baudouin délégué de Carlonnes		CG	3		
28	Baudy délégué de Chauré		CG	2		
29	Bassereau Conseiller d'arrondissement		CG	2		
30	Beaumont (Comte de) Conseiller d'arrondissement		CG	2		
31	Belland Louis délégué de Jouvencé		CG	2		
32	Bellot délégué de Collé & Brossault		CG	3		
33	Bellot François délégué de St. Christophe		CG	2		

36						
37						
38						
39						
40	Ber...					
41	Ber...					
42	Berla...					
43	Berna...					
44	Berna...					
45	Berna...					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
24	Bellot délégué de Beaumont		<i>CG</i>	<i>3</i>		
25	Bellot Guarite délégué de Northemur		<i>CG</i>	<i>3</i>		
26	Bennetault délégué de Biard		<i>CG</i>	<i>3</i>		
27	Benoit délégué de Chabourgnay		<i>CG</i>	<i>3</i>		
28	Bergeat Isidore délégué de Prignollet		<i>CG</i>	<i>3</i>		
29	Bergeon Jean délégué de Genest		<i>CG</i>	<i>3</i>		
40	Bergerault Conseiller Général					
41	Berseron Auguste délégué de Champrenois		<i>CG</i>	<i>3</i>		
42	Bertrand Alfred délégué de Hatilly		<i>CG</i>	<i>3</i>		
43	Bernard Antoine délégué de Bryennes		<i>CG</i>	<i>3</i>		
44	Bernard Louis délégué de Lergny		<i>CG</i>	<i>3</i>		
45	Bernard L'Espérance délégué de St. Maurice		<i>CG</i>	<i>3</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
46	Bernardeau Augustin délégué de Lizant		cy			
47	Berthommeau délégué de St. Radoyarde		cy	a		
48	Bertin délégué de Lannay		cy			
49	Bertrand Desminiers délégué de Benannet		cy			
50	Besnard Durtimple délégué de Vouillé		cy	g		
51	Bessereau délégué de Reigny d'Essen		cy	@		
52	Bessereau Augustin délégué de Villedieu		cy			
53	Béchet Louis délégué de Craon		cy	g		
54	Bienvenu Louis délégué de St. Pierre de Joudes		cy	3		
55	Blanchard Alphonse délégué de St. Germain		cy	3		
56	Blumeau délégué de St. Jean de Merveux		cy	3		
57	Blumeau Paul délégué de St. Léger		cy	g		

60
61
62
63
64
65
66
67
68
69

Bo
Com
Bo
Com
Bo
Com
Bo
Com
Bo
Com
Bo
Com

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
58	Boisseau délégué de Jazemuit	Doublet	CG	7		Le Délégué s'excuse par lettre du 6 mars 1871
59	Boissier Eugène délégué de Champigny		CG	7		
60	Bonnault Conseiller d'arrondissement		CG	7		
61	Bonneault délégué de Jazemuit		CG	7		
62	Bonneau Conseiller d'arrondissement		CG	7		
63	Bonneau Achille Conseiller d'arrondissement		CG	7		
64	Bonnet Armand Conseiller Général		CG	7		
65	Bonny délégué de Vivoin		CG	7		
66	Bonny Louis délégué de Champigny		CG	7		
67	Bordesole délégué de Cenoy		CG	7		
68	Bordesole (de) délégué de Nivion- l'Éclair		CG	7		
69	Bost Lamoussié Conseiller d'arrondissement		CG	7		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
70	Bouché délégué de Chatillon		CG	3		
71	Boumard délégué de Laigny		CG	3		
72	Bourdier Fayolle délégué de Charnois	malapert	CG	3		
73	Bourdis Louis délégué d'Arcay		CG	3		
74	Bourvilleau Eugène délégué de Cabriey		CG	3		
75	Boureau Léon délégué de Chaunoy		CG	3		
76	Bourqueil Henri Conseiller d'arrondissement		CG	3		
77	Boutineau délégué de Cernoy		CG	3		
78	Brecharo Théophile Conseiller d'arrondissement		CG	3		
79	Bridier (de) Auguste délégué de Cernoy		CG	3		
80	Briey (de) délégué de Magny		CG	3		
81	Brillaud Louis délégué de Saris		CG	3		

82					
83					
84					
85					
86					
87					
88					
89					
90					
91					
92					
93					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
82	Briseau délégué de Touilly		cg	9		
83	Brisonnet délégué de Fleumartin		cg	9		
84	Brossard délégué de Traves		cg	9		
85	Brouillard délégué de Lanne		cg	9		
86	Brouillet Conseiller Général					
87	Bruny Puroyons délégué de Tournay		cg	9		
88	Bruneau Casimir délégué de Martigny		cg	9		
89	Bruneau René délégué de Martigny		cg	9		
90	Burtard Jules délégué de Saulgé		cg	9		
91	Cacault Richard délégué de Louvain		cg	9		
92	Caillaud Dauphin délégué de Louvain		cg	9		
93	Cantier Charles délégué de Nénil. 1. fayr.		cg	9		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
94	Cartraud délégué de Surin		CG	7		
95	Chateau Constant délégué de Vey		CG	7		
96	Chamblet Adolphe délégué de rattaché au Courlay		CG	3		
97	Champ. Amédée délégué de St. Remond		CG	3		
98	Champigny délégué de Perigny		CG	3		
99	Champigny délégué de Faverelles		CG	3		
100	Charcoléon délégué de Couche		CG	2		
101	Charrié Désiré délégué de Villamont		CG	9		
102	Chaurivineau délégué de Chamouville		CG	7	3	
103	Chemineau délégué de Venduvre		CG	7		
104	Chevrier Conseiller d'arrondissement		CG	2		
105	Chotard Octave délégué de Doumay		CG	7		

106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
106	Chotard Ernest délégué de Drué		CG	CG		
107	Cigogne délégué de Port-le-Liz		CG	?		
108	Cluzeau Gustave délégué de Montfort-le-Moignon		CG	?		
109	Collet Alexandre délégué de Mairé		CG	?		
110	Collin Emile délégué de Liglet		CG	?		
111	Corderoy délégué de Villac		CG	?		
112	Corderoy junior Conseiller d'arrondissement		CG	CG		
113	Cordier Dupasquier Conseiller Général		CG	?		
114	Couilland délégué de Parthenay		CG	?		
115	Couilland délégué de Chataignier		CG	CG		
116	Crémier Felix délégué de Roux archambault		CG	?		
117	Cressac des alpes délégué de Marçay		CG	?		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 120 électeurs.

A Poitiers, le 3 Janvier 1872.

Le Préfet,

Amour

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent dix huit
Cent dix huit

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

A. Bédier

M. M. L. Martin

A. L...

Les Scrutateurs,

M. L. L. L. L.
de Chamblat

On inscr
même ord
lections de
On aura s
placent, et de
La troisième
ecteur doit vo
La Préfecture
ctoral, de son
délégués.

DÉPARTEMENT
de la Nièvre

Pièces annexes n° 4

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^e BUREAU DE VOTE. *Miry*

(N^{os} 118 à 236 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)
plus un numéro (bis)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
118	Daguin Conseiller d'arrondissement		CG	3		
119	David Gustave délégué de Vaux (ex- Artilleur)		CG	3		
120	Davieau Louis délégué de Souancay		CG	3		
121	Doel Conseiller Général		CG	3		
122	Delacour Alcide délégué de Mailly	Dada Pierre	CG	3		
123	Delafond Jacques délégué de Cuhon		CG	3		
124	Delagrave délégué de Montmorillon		CG	3		
125	Delavaull Julien délégué de la Guimardière		CG			
126	Delaveau délégué de Troiffé	3	CG	3		
127	Delhumeau délégué de Cherves	1	CG	3		
128	Degousseau F. ex- délégué de Champagne St- Th. laire		CG	3		
129	Demarcay délégué de Elbigne	Berger	CG			Sur lettre de M. Bonmar qu'il ne po au vote

Dussouil
délégué de L'Église

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
130	Demarcay (baron) Député					
131	Desmazeaux délégué de Bonneuil-Matours					
132	Despland délégué d'Assièges					
133	Devergne Adolphe délégué de Savigny					
134	Dezouche François délégué de Chapelle-Baton					
135	Drouault délégué de Varennes					
136	Dubois Emile délégué de Savigny					
137	Duchastanier Conseiller d'arrondissement					
138	Duprain Alfred délégué de Senecey					
139	Dupeux Jean délégué de Sayrour					
	Duranceau délégué de Bonneuil-Matours					
	Dussouil Henri délégué de L'Évazay					

Sur liste
de Somme
qui ne pro
au vote

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
142	Blie délégué de Lincies		cg	Q		
143	Cospinay (s) Conseiller Général		cg	J		
144	Faugères Conseiller d'arrond ^t		cg	J		
145	Faulcon Bernard délégué d'Ingrandes		cg	Q		
146	Favard Jean délégué de Chenevelles		cg	J		
147	Félix Lami Conseiller Général		cg	M		
148	Pierre (s) délégué d'Andelle		cg	J		
149	Foydeau (s) délégué d'Hemil		cg	?		
150	Folloppe Alfred délégué de Monthousson		cg	G		
151	Fontaine de Pierbecq (s) Conseiller d'arrond ^t		cg	Q		
152	Forget délégué de Bussemil		cg	J		
153	Fortin Charles délégué de Saigny les bois		cg	J		

154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164

Franch
Conse
Franch
délégué
Garestier
délégué
Gaschet
délégué
Gossan
Conseiller
Gaucher
délégué s. G

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
154	Foucault Jean délégué de Basses		cf	J		
155	Foucteau Henri délégué de St. Clair.		cf	J		
156	Fouquet délégué de Buxerolles		cf	J		
157	Fourné Conseiller d'arrond.		cf	J		
158	Fradin Conseiller d'arrond.		cf	J		
159	Froppier délégué d'Asnois		cf	J		
160	Fruchard Albin Conseiller Général		cf	J		
61	Fruchon délégué de St. Lavin		cf	J		
62	Garstier Abaïssonneuse délégué de Foues		cf	J		
63	Gaschet délégué de Romagne		cf	J		
64	Gasson Conseiller d'arrond.		cf	J		
65	Gaucher Louis délégué de Guesnes		cf	J		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
166	Gaultier conseiller d'arrondissement		<i>CG</i>	<i>3</i>		
167	Gauvain Sylvain délégué de la Chapelle -Boulière		<i>CG</i>	<i>3</i>		
168	Gauvain Leon délégué d'Orches		<i>CG</i>	<i>3</i>		
169	Gauvreau Jean délégué de Soummeries		<i>CG</i>	<i>3</i>		
170	Gazeau Ferdinand délégué de Spincelle Bylises		<i>CG</i>	<i>3</i>		
171	Georget Pierre délégué d'Ouzilly Vignolles		<i>CG</i>	<i>3</i>		
172	Gigot Henri délégué de Bois-Moutiers		<i>CG</i>	<i>3</i>		
173	Gillet Felix délégué de Paisay-le-sec		<i>CG</i>	<i>3</i>		
174	Girault Stacide délégué d'Yversay		<i>CG</i>	<i>3</i>		
175	Girault Pierre délégué de Clémiers		<i>CG</i>	<i>3</i>		
176	Godard Ernest délégué de Chatellerauld		<i>CG</i>	<i>3</i>		
177	Girault Andre délégué de Braslay		<i>CG</i>	<i>3</i>		

178
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189

Gu
con
à la fin
Guerr
délégué
Guerrin
délégué
Guerron
délégué
Guerrin
délégué
Guichard
délégué

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
178	Godeau délégué de Nanteuil		eg	3		
179	Gorin délégué de Bontgarnier	Roy Francis	eg		Le délégué s'excuse par lettre du 3 janvier	
180	Grandier Louis délégué d'Aulnay	Coindeau Jean	eg	3		
181	Granger Richard délégué de Cloué		eg			
182	Gravier Achille délégué de Bontgarnier	Guier Paul	eg	3	Le délégué n'accepte pas	
183	Grimaud Conseiller d'arrondissement		eg			
184	Grimaud Conseiller d'arrondissement à la fin le n° 184 (bis) : M. Guénard		eg			
185	Guerin délégué de Bontgarnier		eg			
186	Guerineau délégué de Courmayeur		eg	3		
187	Gueronnière (de la) délégué d'Osson		eg			
188	Guespin Antoine délégué de Bontgarnier		eg			
189	Guichard Emile délégué de Prenac		eg	3		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
190	Guignès Jean délégué de Saint-Denis		CG	J		
191	Guillemin Vallée délégué de Cuvray		CG	D		
192	Guillemin Vallée délégué de St-Laviole		CG	D		
193	Guillon Pierre délégué de Veziers		CG	J		
194	Guist de la Roche (P ^{re}) délégué de Montmorency		CG	J		
195	Guist de la Roche conseiller Guineb		CG	J		
196	Guillon conseiller d'arrond ^t		CG	J		
197	Guyot Victor délégué de St-Pierre d'Exa-d'Amé		CG	J		
198	Hamel (P ^{re}) délégué de la Roche-Sosay		CG	J		
199	Hamet François délégué de Sammarcelles		CG	J		
200	Hastou Eugène conseiller d'arrond ^t		CG	J		
201	Herault Alfred Député		CG	J		

202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
202	Hubert délégué de Châteaun Larcher		CG	7		
203	Lambert Auguste conseiller d'arrondissement		CG	3		
204	Desgenard Leopold délégué de Châteaun garnier	CG	CG	7		
205	Faulin délégué de Massogues	vallée Sutaire	CG	7		
206	Jay Francis délégué de Chaumay		CG	3		
207	Toubert délégué de Nouaillé		CG	7		
208	Tourdanne conseiller d'arrondissement		CG	7		
209	Toyeur Alphonse délégué de Bethmaire		CG	7		
210	Julien délégué de Saye		CG	7		
211	Kainlis (de) délégué de Saugy		CG	7		
	Sa Bergerie Celestin délégué de Verrières		CG	7		
	Sa Brandière (de) délégué de la Chapelle Monthureux		CG	7		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
214	Lafond délégué de Mirabeau		cy	3		
215	Lafond Emile délégué de Lissais		cy	9		
216	Laminier (de) Alphonse délégué de St. Lomer		cy	3		
217	Laprade (de) Abel délégué de Bazeville		cy	3		
218	Larreau Leon délégué de St. Secondin		cy	2		
219	Lathe (de) délégué de Savigny ^{l'Évêque}		19	9		
220	Laurentin délégué de Ambrière		cy	3		
221	Laurentin Roy délégué de Montcaumon		cy	3		
222	Laverne délégué de Cercé		cy	2		
223	Leblanc Vincent délégué de St. Remy		cy	3		
224	Leclerc Hubert délégué de Rossay		cy	7		
225	Leconte Arsène délégué de Pérignac		cy	9		

Guénard (curé)
délégué de Prina

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
226	Leccointre Louis Conseiller Général		CG	3		
227	Leconte Pierre délégué de Bouchet		CG	3		
228	Ledat délégué de Rouille		CG	3		
229	Lenormier Conseiller Général		CG	3		
230	Loullier Joseph délégué de Sathur		CG	3		
231	Lheritier Conseiller d'arrond ^t		CG	3		
232	Maillet Alexandre délégué de Thommaizi		CG	3		
233	Lignuet délégué des Ormes		CG	3		
234	Simouzeau délégué de Charais		CG	3		
	Loiseau Jacques délégué du Rochecou		CG	3		
	Lochon Jacques délégué de la Chapelle Vertier.		CG	3		
	Guénard (curé) délégué de Princay		CG	3		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à **120** électeurs.
A **Soitiers**, le **9 Janvier** 18**72**.

Le Préfet,

Obry

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent vingt
Cent vingt

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Chassouy

Les Scrutateurs,

J. Babu

L. Lecomte

P. G. A. Brun
Chamblet

M. M. L. Martin

M. L. L.

On inscrira sur le
ème ordre, sans ten
tions de délégués o
On aura soin seule
cent, et de mentionne
La troisième colonne
teur doit voter à sa pl
a Préfecture tiendra c
oral, de son côté, ren
lélégues.

DÉPARTEMENT

de la Nièvre

Pièces annexes N^{os} 5

MODÈLE N^o 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^{5^{ème}} BUREAU DE VOTE. *Mitque*

(N^{os} 237 à 374 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 28 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
249	Martineau G. ^{co} délégué de Vouloir					
250	Martinière (s. l.) délégué de Gigay					
251	Martinière (s. l.) délégué de Vouneuil s. B. and					
252	Martinon Louis délégué de Angliers					
253	Mascureau (s.) délégué de Morceay					
254	Massardière (s. l.) délégué de Autran					
255	Massé Antoine délégué de Palliers					
256	Masteau délégué de Fleure					
257	Ménard Paul délégué de Colombiers					
	Ménard Jules Edmond délégué de St Gervais					
	Ménard Alexandre délégué de Rucil s. Sire					
	Merceron conseiller d'arrondissement					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
261	Mercier Robert délégué de St. Pierre		CG	9		
262	Mercier conseiller d'arrond.		CG	9		
263	Mesmain Servais conseiller d'arrond.		CG	9		
264	Messemé (de) délégué de Messemé		CG	9		
265	Métayer délégué de Curzay		CG	9		
266	Métayer François délégué de Frontenay		CG	9		
267	Métayer conseiller général		CG	9		
268	Millet Jacques délégué de Chapelle Montaud		CG	9		
269	Millet Georges délégué de Bissellat		CG	9		
270	Minault délégué de St. Sauveur		CG	9		
271	Mironneau Jean délégué de Bruz		CG	9		
272	Mondion (de) délégué de Ceaux		CG	9		

273
274
275
276
277
278
279
280
281
282

Moussier
délégué

Pand
délégué de

Pantre
délégué de

Nicolas de
délégué de

Nicoul (de)
délégué de

Poirion
délégué de

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
273	Montyon (de) conseiller d'arrondissement.		<i>CG</i>	<i>CG</i>		
274	Morin délégué de St-Euzé		<i>CG</i>	<i>3</i>		
275	Moullier Alexandre délégué de Chalais	faucillon hitache	<i>CG</i>	<i>CG</i>		
276	Mourreau conseiller général		<i>CG</i>	<i>CG</i>		
277	Mousseau délégué de Mignaloux		<i>CG</i>	<i>3</i>		
278	Mousseau délégué de St-Julien		<i>CG</i>	<i>3</i>		
279	Mussay (de) Gustave délégué de Toubert	Chagnon Baptiste	<i>CG</i>	<i>3</i>		Le délégué a été remplacé par lettre du 3 janvier
280	Pand Pierre délégué de St-Macaire		<i>CG</i>	<i>3</i>		
	Pantre Pierre délégué de St-Faust		<i>CG</i>	<i>3</i>		
	Nicolas des Fossettes délégué de Vernon		<i>CG</i>	<i>CG</i>		
	Nioul (de) délégué de Chaulandray		<i>CG</i>	<i>3</i>		
	Noiron Sylvain délégué de la Bassière		<i>CG</i>	<i>CG</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
297	Jenchaud conseiller d'arrondissement		<i>Jenchaud</i>	<i>J</i>		
298	Jenot Alphonse délégué d'Archigny		<i>Jenot</i>	<i>A</i>		
299	Jenot délégué de St-Martial		<i>Jenot</i>	<i>J</i>		
300	Jenot conseiller d'arrondissement		<i>Jenot</i>	<i>J</i>		
301	Jervier Joseph délégué de la Buge		<i>Jervier</i>	<i>J</i>		
302	Jerriot Auguste délégué de Berthegeon		<i>Jerriot</i>	<i>J</i>		
303	Jerrot Victor délégué de Scorbi-Clairvaux		<i>Jerrot</i>	<i>J</i>		
304	Jetit Chibault conseiller d'arrondissement		<i>Jetit</i>	<i>J</i>		
305	Jicard Dubourg délégué de Bouant		<i>Jicard</i>	<i>J</i>		
306	Jichot conseiller d'arrondissement		<i>Jichot</i>	<i>J</i>		
307	Jicossou Pierre délégué de Brisou		<i>Jicossou</i>	<i>J</i>		
308	Jillaut délégué d'Orzielly		<i>Jillaut</i>	<i>J</i>		

le délégué de
pour cause de

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
309	Poirion délégué de Saugey		CG	?		
310	Porte (s. la) Paul délégué de Serres		CG	?		
311	Portejoie délégué de St. Pierre		CG	?		
312	Pouret Auguste délégué de Vigean		CG	?		
313	Pouret Edouard délégué de Moulismes		CG	?		
314	Pouren délégué de Voulemé		CG	?		
315	Pradeau Amédée délégué de l'Isle Jourdain		CG	?		
316	Pradeau Jean délégué de Lersac		CG	?		
317	Prépin François délégué de Plaisance		CG	?		
318	Prieur. Demarsay conseiller d'arrondissement		CG	?		
319	Proust Pierre délégué de Verges s. Dore		CG	?		
320	Praison délégué de St. Pierre de Maille		CG	?		

31
32
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332

Trid
délégué

Prip
délégué

Pivière
délégué

Robert
délégué de

Robert de
conseiller d'

Robin
délégué de Ca

Robin Jean
délégué de la Crin





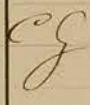
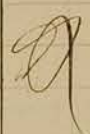



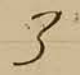


NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
321	Prat Auguste délégué de Fontaine la Combe		EG	7		
322	Préau délégué de Bouzailles		EG	3		
323	Renard Pierre délégué de Boutancé Sillé		EG	9		
324	Renault Charles délégué de la Chaussée		EG	2		
325	Richard Alfred délégué de La Villédieu		EG	3		
326	Rivière Auguste délégué de Bessoir		EG	7		
327	Ripaux délégué de Lanthuac		EG	3		
328	Rivière (de la) Alphonse délégué de Antigny		EG	9		
329	Robert Clément délégué de St. Sauveur		EG	9		
330	Robert de Beauchamp Conseiller Général		EG	9		
331	Robin délégué de Corgé		EG	9		
332	Robin René délégué de la Grimouille		EG	9		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
333	Rocq Louis délégué de Mairigny Chemucan		cg	3		
334	Rogeon Jacques délégué de Champigny l'éc.		cg	3		
335	Rougnon délégué de la Ferrière	Couchard Jules	cg	7		
336	Rougnon Aimé délégué de Chénecohé		cg	7		
337	Roussela Thomas Jean délégué de Notre Dame Dor		cg	3		
338	Rousc délégué de Bazeville		cg	3		
339	Roy Chéri délégué de Bormes		cg	3		
340	Laboureux Jacques délégué de S ^t Charles		cg	3		
341	Saget Dupuy délégué de Bellefontaine		cg	3	11	
342	Saillet délégué de Champigny h. sec.		cg	3		
343	Saint Laon (de) délégué de S ^t Laon Joseph		cg	3		
344	Salomon Député		cg	3		

347						
348						
349						
350	Lou...					
351	Lour...					
352	Suffis...					
353	Suffis...					
354	Cafforin Conseiller					
355	Bartini M ^o Conseiller Gen					
356	Berrian Eto délégué de Curca					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
345	Serph. Gasman Député		cg	g		
346	Serph. Auguste Suppléant de Savigné		cg	3		sélection du délégué annulée
347	Serre délégué de Lussac		cg	2		
348	Serreau Conseiller Général		cg	g		
349	Simonneau Conseiller Général		cg	g		
350	Soubeyrand (baron de) Député		cg	3		
351	Souriau Romain délégué de Mondion		cg	3		
352	Suffisseau Julien délégué de Coussay		cg	3		
353	Suffisseau Charles délégué de Henne		cg	3		
354	Taffarin Conseiller Général		cg	g		
355	Tantin Meunier Conseiller Général					
356	Terrau Etienne délégué de Curçay		cg	g		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
357	Chézard délégué de Poitiers		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
358	Chiaudière Antoine délégué d'Adriers		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
359	Chiault délégué d'Ayron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
360	Chiault Fcos délégué de Trozes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
361	Chiault conseiller d'Anoué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
362	Chibault Abraham délégué de Saures		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
363	Chibault Pierre délégué de Bernay		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
364	Chiollet délégué de Cisse		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
365	Chouinnet conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
366	Choumard du Buisson délégué de Beuxes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
367	Couchambert (C ^{te} de) conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
368	Cricoché Jérôme délégué d'Angles		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
369	Crouvé Conseiller Général					
370	Cuder (sc) délégué de Beruges					
371	Clauvelle Vincent délégué de Vosseaux					
372	Venault Ernest délégué de L'Anctin					
373	Veron (maire) délégué de Liguze					
374	Verrier (sc) de Boulzat délégué de St Martin L'ars					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *138* électeurs.

A *Postiers*, le *3 Janvier* 18*82*.

Le Préfet,

Obun

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent trente sept* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

Cent trente sept

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

L. Bédier

Chuzay

Les Scrutateurs,

J. B. de Beauvais

L. Lacroix

de Chamblat

M. M. J. L. Martinien

A. Offrande

de Bureau

C. ~~St. 15~~

10-7

fait

Vienne

— 1882

Pièces annexes n^o 6

Feuilles de pointage (2 exemplaires)

1^{er} tour de scrutin

Pièces annexes n° 7

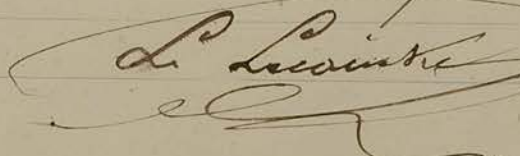
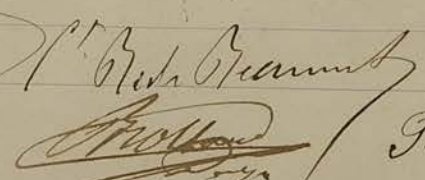
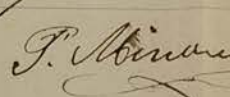
Feuilles de peinture (2 exemplaires)

2^e tour de scrutin

2^e Cour
 Liste de ...

Arnaudean	1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890
De Beauchamp	1234567890 - 1234
Gassan	1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890
De Ladmirault	1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890
Salomon	1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890 - 1234567890
Ernoul	12
Arnaudean	202
De Beauchamp	14
Gassan	177
De Ladmirault	188
Salomon	167
Ernoul	2

Liste la présente Liste par nous Présent

Pièces annexes N^o 8

*Un bulletin blanc
(1^{er} tour de scrutin)*
